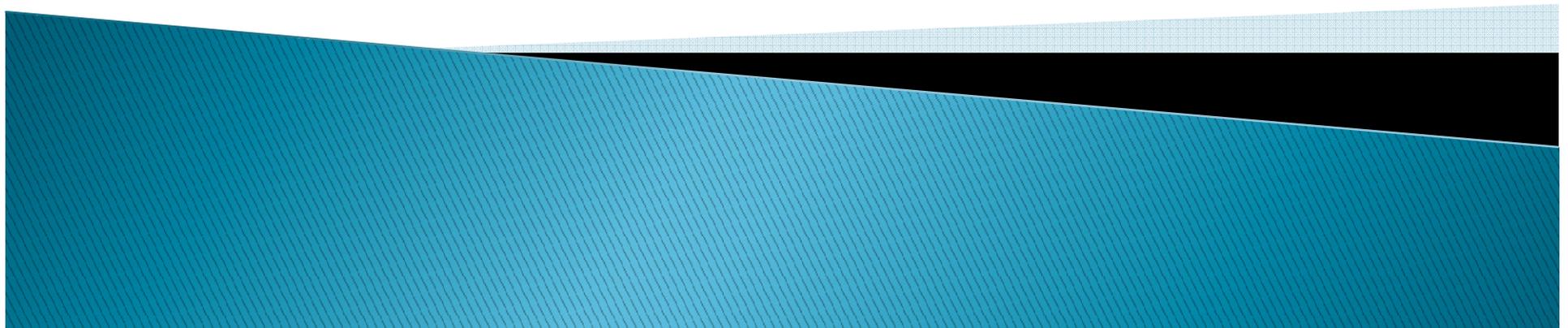


La prévention des risques professionnels : Outils de communication

Colombes

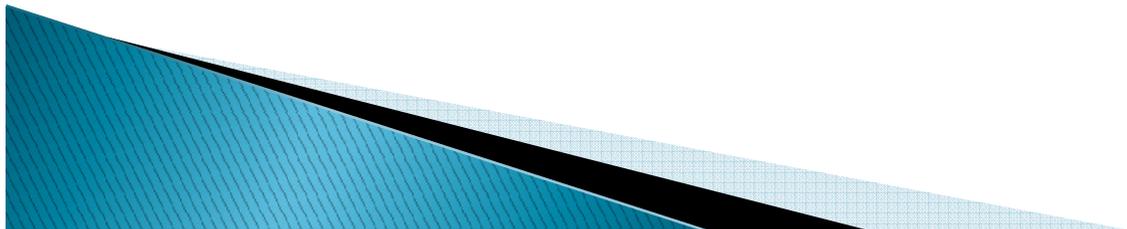
JP. Renaudin–responsable du service propreté

Rencontre de la prévention 14 juin 2012



Présentation de la commune

- ▶ Commune des Hauts de Seine
- ▶ Limitrophe de Gennevilliers, La Garenne Colombes, Asnières, Nanterre, Bois-Colombes
- ▶ Population : 83 760 hbts
- ▶ Superficie : 7,81 km²
- ▶ Caractéristiques de l'Habitat :
 - Pavillons (26%)
 - Petits collectifs (15%)
 - Gros collectifs (59%)
- ▶ Nombre d'agents : environ 2200 agents



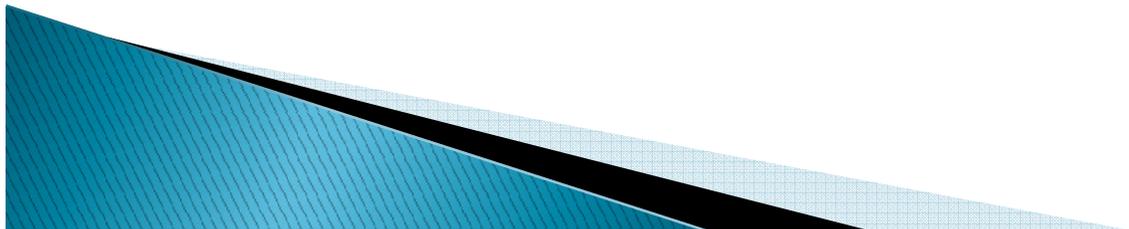
Présentation du service propreté

- ▶ 80 agents – BP 2012 fonctionnement 11 M €
- ▶ Régie Nettoyement (49 agents)
 - Balayage manuel et mécanique (3 balayeuses)
 - Vidage corbeille
 - Entretien des espaces chiens
 - Entretien des squares
- ▶ Régie Collecte (22 agents)
 - Collecte des dépôts sauvage
 - Collecte des encombrants
 - Unité Anti-Graffiti
 - Unité Lavage HP
- ▶ Collecte des OMR et recyclables (SITA – 38 agents)
- ▶ Nettoyage mécanique (COVED – 32 agents – 6 trains de lavage/jour)



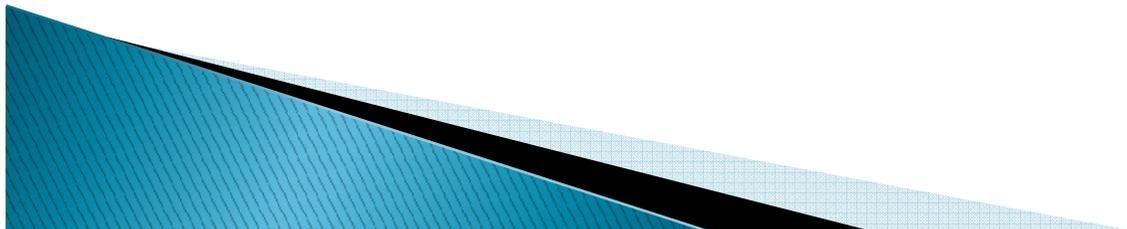
La prévention : les actions menées par le service propreté

- ▶ Élaboration de fiches de sécurité au poste de travail
- ▶ Élaboration de fiches de postes nominatives
- ▶ Sensibilisation de l'ensemble des agents à la prévention des risques professionnels



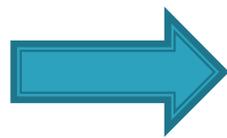
Les fiches de sécurité au poste de travail

- ▶ Rédaction en 2007 avec le médecin de prévention.
- ▶ 4 fiches « activités »
 - Balayage manuel
 - Anti-graffiti
 - Désherbage
 - Collecte des encombrants
- ▶ 3 fiches « actions »
 - Sécurité chantier mobile
 - Ramassage des seringues
 - Nettoyage de terrains

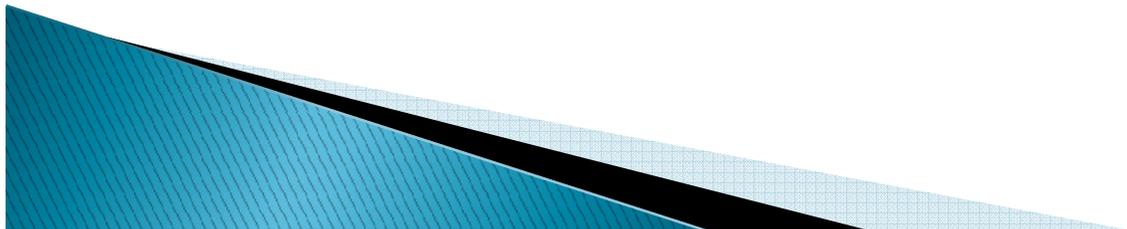


Les fiches de sécurité au poste de travail

- ▶ Contenu de ces fiches
 - Activité
 - Risques professionnels
 - Consignes de sécurité
 - Équipements de protection individuelle
 - Surveillance médicale.



Formation au poste de travail



FICHE DE SECURITE – BALAYAGE MANUEL

Direction Générale des Services Techniques – Direction de l'Environnement – Service Propreté – **Unité Nettoyement**

INTITULE DU POSTE : Agent d'entretien

SERVICE : 7H30-12H/13H15-16H15

Description de l'activité

Lieu : Ville de Colombes

Définition : Effectue les opérations de ramassages des déchets sur les trottoirs, dans les caniveaux et le nettoyage des rues et des espaces publics

L'activité consiste à : se rendre au dépôt et s'équiper
prendre connaissance des sites d'interventions
vérifier son matériel
effectuer le balayage des trottoirs.
regrouper les déchets
ramasser et enlever des déchets
suivre et entretenir les équipements
signaler toutes anomalies constatées à l'agent de maîtrise

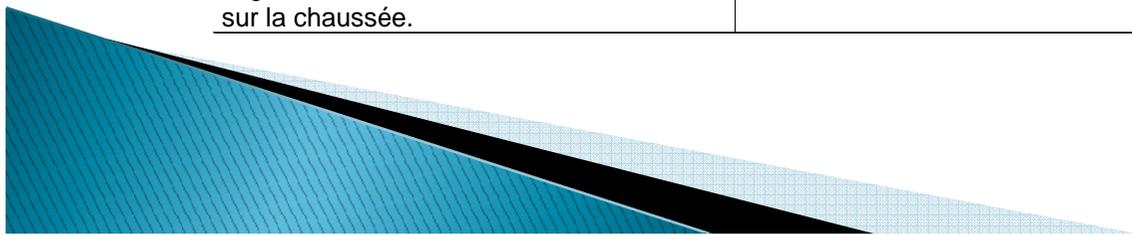
responsable

Matériels utilisés:

- 1 Chariot
- 1 Balai
- 1 Pelle
- 1 Sacoche
- 1 Radio
- 1 Pince
- Des sacs poubelles
- 1 boite à seringues à fermeture hermétique.

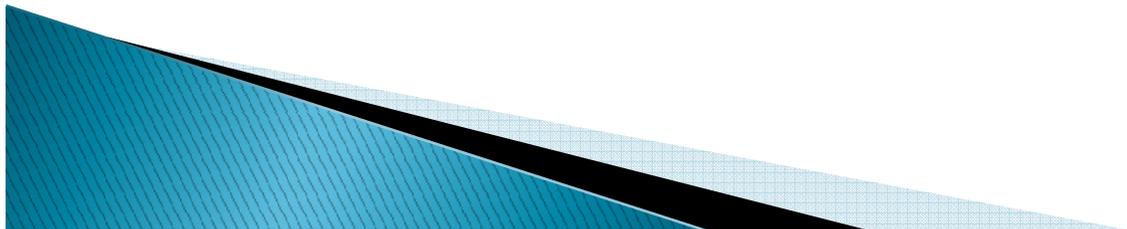
Produits et matériaux utilisés : Néant

Contraintes et nuisances	Risques	Mesures de Prévention
<p>Physiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail à l'extérieur par tous les temps, seul ou en équipe. - Travail station debout prolongée ; - Manipulation des petites charges - Contraintes posturales : rotation du tronc pour la saisie, élévation des bras pour les levage. - Gestes répétitifs des membres supérieurs - Agressions physiques - Marche - Contrainte du port des EPI <p>Mentales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail en équipe, - Contact quotidien avec la population (regard méprisant, réflexions, injures éventuellement) - Vigilance constante en raison du travail sur la chaussée. 	<p>Accident de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chutes de plain pied (glissade sur des détritrus ou une chaussée en mauvais état) - Accident de la voie publique - Fatigue corporelle - Plaies par matériaux (ferrailles, branches, verres) - Projections d'objets dans les cités - Coupures - Piqûres 	<p>Prévention collective</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trousse de secours M 102 - Travail en binôme dans les zones sensibles ou les zones à grande circulation. <p>Prévention Individuelle pendant le service</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaussures de sécurité EN 345 - Port d'un vêtement de signalisation à haute visibilité .NF EN 471 DE CLASSE 2 gilet obligatoire. - Port des gants EN 420 ou 388 obligatoire lors de la manutention des sacs et/ou déchets - Port des vêtements de travail EN 340



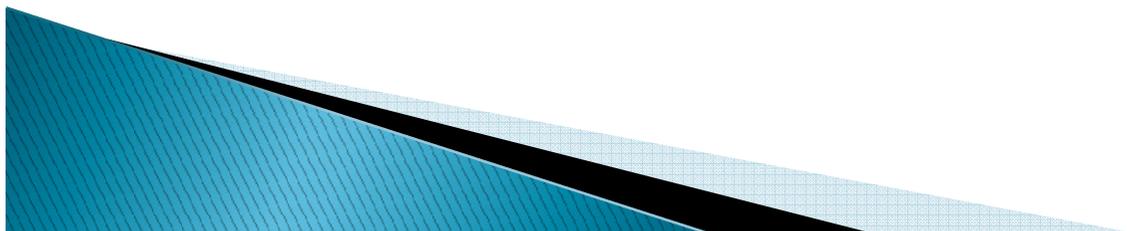
Les fiches de poste

- ▶ Fiche nominative
- ▶ Remplit par les agents tous les 2 ans.
 - Recensement des activités
 - Indication de la fréquence d'exposition.
- ▶ Fiche transmise au service des ressources humaines et au médecin de prévention.



Sensibilisation à l'hygiène et sécurité

- ▶ Formation d'une journée tous les 2 ans.
- ▶ Formation dispensée par le responsable du service propreté
 - Présentation du service (activités, organigramme, chiffres)
 - Présentation des fiches de sécurité et des fiches de poste
 - Échange sur les pratiques et dysfonctionnements...
 - Sensibilisation au port des EPI....



Les résultats

- ▶ Augmentation de l'utilisation des EPI
- ▶ Mise en place de procédures participatives dans le choix des matériels
- ▶ Modification de certaines pratiques grâce à l'acquisition d'équipement améliorant les conditions de travail des agents (collecte des encombrants, souffleurs)

